

« Conférence de presse « WALLOS2024 »

Le vendredi 28 juin à 14h.

Natèfs di Nameur, Route merveilleuse, 50 à Namur

« Les liégeois ont le 15 août, les namurois ont les wallos ! Cette année encore, avec la Province de Namur, notre riche folklore fait la fête aux Wallos. Bienvenue à tous ! »

Jean-Marc Van Espen

Mesdames et Messieurs de la Presse,

Chers Amis,

1. Introduction

Les liégeois ont le 15 août, les namurois ont les wallos ! Evènement à la fois populaire et protocolaire qui a traversé les temps, que l'on vit de manière intergénérationnelle, en famille, entre collègues ou entre amis.

2. François Bovesse

Nous ne pouvons pas évoquer les fêtes de Wallonie sans penser à François Bovesse jeune député libéral, qui en 1923, crée une assemblée chargée d'organiser avec faste la « Fête de la Wallonie ».

3. Rappel 2023

Les Wallos 2023, rappelez-vous, étaient marquées par le 100^{ème} anniversaire de l'évènement et la PN avait soutenu les festivités en débloquant un budget de 50.000 euros qui avait notamment permis la réalisation d'un mapping diffusé tous les soirs au Grognon.

4. L'investissement pour le folklore

Cette année encore la PN a décidé de soutenir l'évènement et surtout le folklore de ces fêtes. Et quand on dit folklore, on ne parle pas du peket ou des

concerts, mais bien du patrimoine immatériel qui rend notre belle capitale wallonne fière de ses traditions.

C'est d'ailleurs toujours une grande fierté de rappeler que

- les joutes sur échasses de Namur
- Et les marches de l'Entre Sambre et Meuse

sont reconnues patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO!

Et si nous soutenons le folklore, c'est parce qu'à travers son service du patrimoine culturel, la PN est l'une des rares Provinces à investir pour la préservation et la valorisation du patrimoine sous toutes ces formes.

Carrefour pluriculturel, le concept « les Wallonie » s'inscrit dans cette valorisation de notre patrimoine et des traditions wallonnes que l'on transmet de génération en génération.

- aux traditions wallonnes,
- à la musique,
- à la valorisation du folklore,
- au patrimoine provincial namurois.

5. Le Contrat de Gestion : Une volonté commune de transmettre notre héritage

C'est dans cet état d'esprit, qu'un Contrat de gestion a été signé entre la Province de Namur et le CCW Asbl déterminant les missions des deux parties. Le budget de 50.000 euros permettra d'améliorer la visibilité et la communication autour du volet « folklore » des wallons et de l'histoire de ce folklore et de ses groupes.

- tant par la distribution de flyers que par
- le développement de QR code pour ses accès en ligne.

6. Remerciements

Merci de votre écoute et d'ores et déjà bonne fièsse di wallonie à to lè wallon!

Jean-Marc Van Espen